



00

Bases statistiques et produits généraux

192-1500

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2011–2015



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2012

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2011–2015

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2012

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Rolf Escher, OFS, tél. 032 713 60 09

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 192-1500

Prix: 11 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 0 Bases statistiques et produits généraux

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © OFS, D. von Burg

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2012
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-00463-0

Table des matières

1	Condensé	5
2	Evaluation du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2007–2011	7
3	Buts stratégiques et stratégies pour 2011–2015	12
4	Les défis de la statistique fédérale	17
5	Collaboration internationale	22
6	Régionalisation des données	24
7	Les finances de la statistique fédérale	31
	Annexe: Présentation des activités courantes et des projets	33
	Abréviations	65

1 Condensé

Le présent document contient le cinquième programme pluriannuel de la statistique fédérale. Il servira de base à la Confédération pour planifier la production d'informations statistiques au cours de la période 2011–2015. En plus de fixer les buts stratégiques et les priorités, le programme pluriannuel décrit les activités et les projets statistiques principaux. L'importante demande en la matière se caractérise aussi bien par un besoin de continuité que par la recherche d'informations nouvelles. Afin de satisfaire tous les besoins et de garantir une production rationnelle, des priorités sont fixées. Le programme pluriannuel permet d'avoir une vue d'ensemble sur ces activités et de comprendre la démarche suivie.

L'évaluation du programme pluriannuel 2007–2011 donne un très bon résultat. Les six objectifs stratégiques ont été totalement ou largement atteints. A une exception près, les 44 objectifs opérationnels ont également été atteints. En ce qui concerne les activités et projets, plus de 90 % d'entre eux ont été menés à bien dans les délais. Des réalisations marquantes peuvent être mises en exergue, comme le succès du recensement fédéral de la population 2010, réalisé pour la première fois dans l'histoire du pays sur la base des registres des habitants des communes, ou l'introduction d'un nouveau numéro d'identification unique des entreprises.

Les buts stratégiques du programme pluriannuel 2011–2015 visent à garantir que la statistique fédérale fournisse des informations statistiques de haute qualité et adaptées aux besoins des utilisateurs, tout en s'appuyant autant que possible sur des données et des registres administratifs. Des priorités thématiques sont fixées, comme par exemple le système d'information statistique de la santé ou la mesure de la performance économique et de la qualité de vie.

Rompant avec l'approche monothématique traditionnelle, de nouveaux systèmes statistiques intégrés ont été conceptualisés. Il s'agira d'achever leur mise en place et ainsi de renforcer l'intégration de l'output de manière systématique et cohérente. Les conditions cadres nécessaires à la production et à la diffusion d'informations statistiques modernes seront également définies et mises graduellement en place.

Finalement, la statistique suisse continuera à jouer un rôle reconnu dans les organisations internationales et participera activement au Système statistique européen au travers de l'accord bilatéral CH-UE dans le domaine statistique.

La statistique fédérale sera confrontée à plusieurs défis de taille lors de la période 2011–2015. L'utilisation des données et des registres administratifs représente l'avenir de la statistique publique. Un cadre légal adéquat doit être mis en place afin de profiter pleinement des possibilités offertes, tout en

garantissant la sécurité et la confidentialité des données. L'appariement des données issues de diverses sources (enquêtes, registres) permettra de compiler des statistiques complexes et de fournir de précieuses informations dans des domaines transversaux. Ici également la protection des données individuelles devra être garantie tout au long du processus de production des statistiques. Les méthodes scientifiques permettant de réaliser les statistiques devront être adaptées aux nouvelles conditions de production et aux multiples sources de données générées par notre société de l'information et de la communication.

Afin de rendre la production statistique de la Confédération plus efficiente, des adaptations d'ordre structurel sont proposées. Egaleme nt dans le but d'améliorer l'efficacité de la statistique suisse dans son ensemble, la collaboration avec les cantons et les villes devra être renforcée dans le sens d'une intégration plus poussée des différents organismes au sein d'un système caractérisé par une répartition optimale des tâches, par l'application de règles homogènes en matière de méthodologie, de qualité, de protection des données et d'éthique, ainsi que par la mise en commun de données, de méthodes et de connaissances.

La collaboration internationale sera poursuivie afin de renforcer quatre axes principaux: garantir la comparabilité des statistiques, assurer la compatibilité de la production statistique avec les engagements internationaux, défendre le point de vue suisse dans les organisations internationales et participer aux projets de la communauté internationale.

2 Evaluation du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2007–2011

Le programme pluriannuel demeure un instrument important pour la planification et le suivi des activités statistiques en Suisse. Il constitue un fil rouge précieux pour la coordination des activités et la poursuite des objectifs stratégiques. Il permet également de mettre en lumière l'évolution des conditions cadres et incite ainsi à effectuer les adaptations nécessaires.

Les six objectifs stratégiques fixés dans le programme 2007–2011 ont été atteints soit totalement ou alors en grande partie. Il en va de même pour les principaux objectifs opérationnels. Des précisions concernant chaque but stratégique sont apportées dans les prochains paragraphes.

1 *Renforcement de l'orientation des systèmes statistiques en fonction des besoins*

Ce but stratégique est largement atteint. Il s'agissait en effet de renforcer aussi bien la cohérence horizontale que la cohérence verticale des statistiques. La cohérence horizontale fait référence aux interactions entre les différents domaines de la statistique (p. ex. entre la statistique économique et la statistique sociale), tandis que la cohérence verticale implique que les systèmes statistiques soient reliés entre eux (cohérence, p. ex., entre les macro-informations et les micro-informations, entre le système statistique suisse et les normes internationales, etc.). Le développement des systèmes d'indicateurs s'est également poursuivi, contribuant ainsi à l'atteinte du but. Une enquête de satisfaction a été menée en 2009 auprès de 14'000 personnes abonnées au NewsMail de l'OFS. Les résultats obtenus ont été très concluants. La grande majorité des domaines statistiques ont été évalués comme bons du point de vue de la qualité. La régionalisation des statistiques est restée stable au cours de la période sous revue.

2 *Mise sur pied de systèmes statistiques intégrés*

Les objectifs opérationnels liés à ce but stratégique étaient de finaliser les concepts des systèmes SHAPE (statistique sur les personnes et les ménages), GUS (statistiques des entreprises) et «Modernisation des statistiques de la formation». La mise en œuvre de ces concepts devait également être initiée. Ce but est largement atteint. Tous les concepts ont été réalisés et la mise en œuvre a commencé. Le calendrier initialement prévu a cependant subi quelques retards suite aux difficultés rencontrées. Comme les projets informatiques se sont révélés plus complexes que prévu, la fixation originale des buts étant par trop ambitieuse et théorique, il n'a pas été possible de mener de front tous les projets. Ainsi, la priorité a été fixée sur le système SHAPE et

le recensement de la population 2010, entraînant des reports dans le système GUS. Le calendrier des travaux a donc été adapté en conséquence, mais le contenu et les objectifs sont restés les mêmes.

3 *Harmonisation de registres et utilisation des données administratives et des registres*

Ce but est pleinement atteint par l'harmonisation des registres cantonaux et communaux des habitants, l'introduction du nouveau numéro d'assuré dans les registres et le développement de la plate-forme Sedex qui assure l'échange de données entre les communes, les cantons et la Confédération. Ainsi, les bases indispensables à la modernisation de nombreuses statistiques, dont le recensement de la population, ont été réalisées. Au côté de la Confédération, les cantons et les communes ont également effectué des investissements conséquents et des travaux notoires pour atteindre ce but. Des travaux importants ont également été effectués dans le registre des entreprises et des établissements (REE), ainsi que dans le registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Une stratégie sur l'utilisation et la gestion des registres a été développée et mise en place graduellement.

4 *Réalisation du recensement fédéral de la population (RFP) 2010*

Ce but est pleinement atteint. Le recensement fédéral de la population a été effectué dans les délais fixés. Les données de base sur la population ont été recueillies sur la base des registres des habitants et toutes les communes suisses ont livré les informations demandées. L'enquête structurelle permettant de compléter les informations a également été faite selon la planification et l'échantillonnage prévu. Tous les objectifs opérationnels liés à ce recensement ont été atteints et tous les systèmes nécessaires sont testés et fonctionnels.

5 *Mise en œuvre de l'accord bilatéral avec l'UE et poursuite de la coopération internationale dans le domaine de la statistique publique*

Ce but a été partiellement atteint. La collaboration internationale se poursuit activement dans le cadre des organisations internationales (ONU, OCDE, EU, FMI). La Suisse est bien intégrée dans la communauté statistique et collabore efficacement. La Suisse participe également à part entière (mais sans droit de vote) au Système statistique européen (SSE) au travers de l'accord bilatéral. La reprise de la législation européenne en matière de statistique se révèle ardue et coûteuse. Entre l'entrée en vigueur de l'accord (01.01.2007) et aujourd'hui, la législation s'est considérablement étoffée et de nombreux règlements sont entrés en vigueur dans des domaines qui n'étaient pas considérés à l'origine. Aucun financement automatique des règlements à reprendre n'étant prévu, les coûts supplémentaires des statistiques à livrer ne sont pas couverts. Ainsi, tous les nouveaux règlements n'ont pas été intégrés à l'annexe A de l'accord lors de sa révision en 2009–2010.

En ce qui concerne les règlements aujourd'hui intégrés dans l'annexe A, la mise en place des systèmes statistiques intégrés et leur fonctionnement complet devrait apporter un progrès notable dans la livraison des données à l'office statistique de l'Union européenne Eurostat.

Pour des raisons de fixation de priorité, les activités de coopération technique ont été réduites à un minimum. Les projets en cours ont été conclus professionnellement et avec succès.

- 6 *Intégration de la statistique publique dans le système scientifique et de la recherche de la Suisse et développement de nouvelles formes de coopération*
Ce but a été largement atteint. L'OFS collabore étroitement avec la fondation FORS (Swiss Foundation for Research in Social Sciences), en particulier avec son portail d'accès aux microdonnées de la statistique publique COM-PASS (Communication Portal for Accessing Social Statistics), afin de rendre plus accessibles ses données aux chercheurs en sciences sociales. L'OFS, notamment, a déployé une activité de conseil auprès des chercheurs en les renseignant sur l'offre de données, le contenu et les caractéristiques des séries de données. Plus de 400 contrats par année ont été conclus par l'OFS avec des partenaires externes pour la transmission de données destinées à la recherche.

Grandes réalisations

L'atteinte des buts stratégiques est possible grâce à la réalisation de projets ambitieux et à la mise en place réussie de concepts et d'infrastructures adéquates. Un virage important pour la statistique fédérale a été entamé lors de la période 2007–2011, à savoir la conceptualisation et le début de la mise en œuvre des systèmes de statistique intégrés recourant à l'utilisation de registres statistiques et administratifs. A titre d'exemple, nous aimerions mettre en exergue ci-après quelques grandes réalisations qui jettent les bases de la statistique du futur. Il faut également relever qu'en plus d'assurer une production et une diffusion d'informations statistiques de haute qualité, de mettre en œuvre des projets constituant des défis importants, l'OFS a également réussi à mener à bien des projets supplémentaires non-prévus comme la contribution statistique au système SwissDRG (système de rémunération des séjours hospitaliers). Il s'est agi en l'occurrence de réviser la statistique médicale des hôpitaux, de participer à l'élaboration de classifications (diagnostics, interventions chirurgicales CHOP) et d'un manuel de codage, et de préparer l'entrée en vigueur du système SwissDRG prévue le 1^{er} janvier 2012.

Recensement fédéral de la population 2010

Pour la première fois dans l'histoire du pays, le recensement fédéral de la population s'est effectué sur la base des registres des habitants des communes, sans qu'un questionnaire ne soit envoyé à tous les ménages de Suisse. Ce résultat est l'aboutissement d'un long travail et simultanément le début d'une nouvelle ère. En se basant sur la loi sur le recensement du 22 juin 2007 qui confirmait alors la volonté du Conseil fédéral d'adopter le nouveau concept de recensement basé sur les registres, l'OFS, en collaboration avec les cantons et les communes, a réalisé le système et les infrastructures nécessaires à une telle entreprise. Nous citerons notamment la mise en place des quatre éléments clés du recensement: le relevé des registres, le relevé structurel, les enquêtes thématiques et les enquêtes

omnibus. Le relevé des registres a nécessité à lui seul une attention toute particulière, puisqu'il a fallu entre autres assurer l'harmonisation des données des registres des habitants des communes (plus de 2300 communes), assurer la transmission physique des données (mise en place de la plate-forme Sedex) et utiliser à bon escient le registre fédéral des bâtiments et des logements.

Un exemple de système intégré: SHAPE

Dans sa nouvelle formule, le recensement représente la clé de voûte du nouveau système de statistiques sur les personnes et les ménages (SHAPE). Il fait partie intégrante de ce système fondé sur l'exploitation combinée de registres administratifs existants et d'enquêtes par échantillonnage auprès des personnes et des ménages. Les différentes enquêtes sont coordonnées et harmonisées sur les plans du contenu, de la méthode et de l'organisation. Le système SHAPE permet de réduire la charge des personnes interrogées tout en satisfaisant les besoins en données aux niveaux national et international.

Les nouvelles composantes du recensement sont réunies en un seul système avec les trois enquêtes suivantes:

- l'enquête suisse sur la population active (ESPA) livre des données sur le marché du travail et sur la vie active. Harmonisée avec son pendant européen, elle fournit des résultats à un rythme trimestriel;
- l'enquête sur le budget des ménages (EBM) fournit régulièrement des informations sur les habitudes de consommation et sur les revenus des ménages privés de Suisse;
- l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC pour Statistics on Income and Living Conditions) analyse les conditions de vie, la répartition des revenus, la pauvreté et l'exclusion sociale au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen.

Le numéro d'identification des entreprises (IDE)

L'IDE est un numéro d'identification qui permet d'identifier les entreprises de manière univoque et trouve son ancrage dans la loi fédérale du 18 juin 2010 sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE). Il est introduit progressivement depuis janvier 2011 et attribué à toutes les entreprises de Suisse. Il remplacera à moyen terme les autres numéros d'identification qui existent dans l'administration et servira, à l'issue de la période d'introduction, d'identifiant d'entreprises unique pour les processus administratifs les plus divers. Dès lors, la pluralité des numéros utilisés actuellement par les services administratifs compétents pour identifier une entreprise (numéro du registre du commerce ou numéro TVA par exemple) sera progressivement réduite et fera place à un identifiant unique. La bonne collaboration avec les Offices responsables sera essentielle au succès du projet.

Le registre des entreprises et des établissements (REE) de l'OFS, qui répertorie la majeure partie des entreprises existant en Suisse (environ 700'000 entreprises), est le registre de référence pour l'IDE. Il contient notamment toutes les entreprises actives du registre du commerce et de la TVA.

Le registre IDE, registre central d'entreprises servant uniquement à l'identification des entreprises, est accessible par Internet depuis le 11 janvier 2011.

Finalement, nous ne pouvons pas passer sous silence les

150 ans de l'OFS

En 2010, l'OFS a fêté ses 150 ans. En effet, le 1^{er} juin 1860, l'ancêtre de l'OFS, le Bureau de statistique du Département fédéral de l'intérieur débutait ses activités. L'Office n'a pas manqué de célébrer dignement cet événement, notamment lors de la cérémonie officielle marquée par la présence du Conseiller fédéral Didier Burkhalter, Chef du département fédéral de l'intérieur. Plusieurs manifestations se sont déroulées tout au long de l'année: cérémonie officielle, organisation de manifestations d'envergure de niveau national et international (Journées suisses de la statistique à Neuchâtel, Forum international sur la question de la mesure du progrès des sociétés à Neuchâtel, Conférence générale de IARIW International Association for Research in Income and Wealth à St-Gall), ainsi qu'une journée portes ouvertes. De plus, un site Internet spécial a été créé et offre une foule de renseignements historiques sur la statistique publique et les recensements. L'application ChronoStat propose un voyage à travers l'histoire: mise en valeur de textes et d'images grâce à une «machine à remonter le temps» multimédia.

3 Buts stratégiques et stratégies de la statistique fédérale 2011–2015

But stratégique 1

La statistique fédérale fournit des informations statistiques de haute qualité et adaptées aux besoins des utilisateurs. Elle s'appuie autant que possible sur des données et des registres administratifs.

La statistique fédérale répond à son mandat légal en fournissant des statistiques produites et diffusées avec un haut degré de professionnalisme et selon les principes et règles internationalement reconnues (les Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, la Charte de la statistique publique de la Suisse).

Les prestations de la statistique fédérale

- sont demandées et utilisées par le monde politique, l'économie, les chercheurs, les médias et le grand public;
- sont adaptées aux besoins des grands groupes d'utilisateurs;
- sont soutenues par le Conseil fédéral et le Parlement.

Stratégies

- **L'utilisation des registres administratifs pour l'acquisition de données est systématisée.**

L'utilisation des registres administratifs et la mise en place d'enquêtes coordonnées permettent simultanément d'augmenter la qualité des statistiques, de réduire la charge sur les répondants et de traiter de nouveaux thèmes transversaux. Les registres administratifs ne se prêtent cependant pas automatiquement à une utilisation statistique et seront harmonisés dans la mesure du possible. Les aménagements légaux pour assurer la protection des données individuelles seront effectués.

- **Un dialogue permanent est conduit avec les représentants des groupes d'utilisateurs.**

Le lien entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques est établi sous différentes formes (comités ou commission institutionnels, enquêtes d'opinion, contacts professionnels directs). Les opinions et recommandations sont systématiquement recueillies et analysées. La fixation des priorités se fait en concertation avec les utilisateurs et les répondants.

- **Les informations statistiques sont principalement publiées sur Internet et gratuites. La visualisation de l'information statistique est renforcée tout en s'adressant spécifiquement aux différents publics cibles et en garantissant une utilisation conviviale.**

L'OFS et les offices fédéraux publient principalement les informations statistiques sur Internet.

L'orientation vers les besoins des clients est renforcée et les outils de diffusion sont adaptés à une présentation flexible des informations recherchées par les utilisateurs. L'information de base est mise à disposition gratuitement selon le mandat légal. La préparation ou la mise à disposition de données sous forme spécifique est effectuée contre rétribution.

- **Une haute qualité est assurée dans la production statistique.**

La production statistique est réalisée selon les Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, la Charte de la statistique publique de la Suisse et le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, et respecte les principes internationaux reconnus (*relevant, accurate, prompt, timely, available, comparable, coherent*).

- **La reconnaissance de la statistique fédérale en matière d'indépendance et de crédibilité est renforcée par la transparence et la communication.**

La crédibilité et l'indépendance des institutions de statistique publique représentent des paramètres vitaux pour la statistique publique. La transparence est un élément important pour assurer la crédibilité. Ainsi, des mesures spécifiques de communication sont mises en place pour assurer la transparence (publication des méthodes utilisées, publication des méta-données, publication de correctifs en cas d'erreurs).

- **La charge des répondants est évaluée et maintenue au niveau le plus bas possible.**

Maintenir la charge des répondants à un niveau aussi bas que possible est un souci permanent de la statistique fédérale. Le développement des nouveaux systèmes de production intégrés, les possibilités plus étendues d'appariement des données et une politique de diffusion claire des microdonnées poursuivent le but de réduire cette charge avec des méthodes coordonnées. Lors de l'introduction de nouvelles statistiques, ce paramètre est systématiquement évalué.

- **La production d'information est adaptée aux thèmes actuels et émergents.**

Le mandat légal détermine dans une large mesure les statistiques produites par les offices fédéraux. La statistique fédérale exploite la flexibilité qui lui est attribuée pour adapter la production d'information aux thèmes actuels et émergents.

- **Les informations statistiques sont régionalisées en fonction des besoins et des possibilités.**

Vu la structure fédéraliste de la Suisse et les différences régionales dans les domaines économique, social et environnemental, l'offre de données régionalisées revêt une grande importance dans la vie publique. La statistique fédérale régionalise les statistiques lorsque cela s'avère judicieux et réalisable. Une répartition des frais supplémentaires engendrés par la régionalisation est supportée par les bénéficiaires.

But stratégique 2

La statistique fédérale fixe des priorités thématiques en fonction des besoins à long terme de la société et de la politique et réalise des travaux notoires dans ces domaines.

L'évolution de la société a fait apparaître de nouveaux besoins en matière de statistique. Afin de fournir une réponse à des questions complexes et transversales, l'OFS et les autres organes statistiques fédéraux développent des systèmes d'analyses et fixent des priorités. Deux priorités thématiques importantes sont mentionnées ci-dessous:

- **Système d'information statistique de la santé**

L'OFS élargit la statistique de la santé actuelle pour présenter des informations sur la santé de la population, sur les moyens et les ressources du secteur de la santé, sur ses prestations ainsi que les coûts et le financement de ces dernières.

- **Mesure de la performance économique et de la qualité de vie**

Des études récentes ont montré que le développement économique d'une société ne garanti pas une meilleure qualité de vie à sa population. L'instrument généralement utilisé pour mesurer le développement économique, le Produit Intérieur Brut (PIB), ne suffit pas pour décrire la qualité de vie. Cette priorité thématique a donc pour but de compléter le PIB par des informations statistiques de nature économique, sociale et écologique afin de présenter une image plus complète de la qualité de vie. Les travaux se basent sur la décision du Conseil fédéral «Economie verte», sur le rapport «Mesure de la performance économique et du progrès social» de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi et sur la Communication de la Commission européenne «PIB et au-delà». L'OFS apporte sa contribution dans le cadre des organisations internationales, notamment l'OCDE et le Système Statistique Européen (SSE). Les thèmes apparentés sont également traités dans ce cadre.

But stratégique 3

Basée sur les systèmes intégrés de production des différents domaines statistiques, l'intégration de l'output est renforcée de manière systématique et cohérente.

L'OFS a conceptualisé de nouveaux systèmes statistiques intégrés, rompant ainsi avec l'approche monothématique traditionnelle. Ce faisant, il privilégie une orientation axée principalement sur l'output statistique. Grâce aux systèmes intégrés de production statistique, cette orientation renforcée sur l'output permet: la production de résultats plus cohérents, grâce à la meilleure coordination lors de la collecte et la transformation des données de base; ouvre des perspectives analytiques nouvelles en permettant l'association de différents domaines thématiques; rend possible des nouvelles analyses transversales, via l'appariement des données statistiques de base. Ceci permet à la fois d'élargir et d'approfondir les dimensions horizontales et verticales de l'offre statistique, sans pour autant générer une charge supplémentaire sur les répondants.

Stratégies

- **L'OFS met intégralement en pratique les programmes lancés pour la production intégrée des systèmes d'information statistique.**
Les systèmes définis sous forme conceptuelle sont graduellement implémentés et utilisés. L'implémentation touche différents volets de la statistique publique, tels que les données sur les ménages et des personnes (SHAPE), les informations sur les entreprises (GUS) ou les statistiques de la formation (MEB+).
- **L'OFS développe un output statistique intégré en ligne avec les domaines phares de la statistique publique.**
L'output des différents systèmes de production est associé afin d'ajouter des dimensions nouvelles aux domaines existants et d'apporter des éclairages statistiques dans de nouveaux domaines.
- **Les outputs dans les différents domaines thématiques sont toujours plus définis de manière intégrée et coordonnée.**
La production intégrée des systèmes d'information statistique permet de structurer l'output de manière à assurer une utilisation optimale et une valorisation renforcée des données disponibles.

But stratégique 4

La statistique suisse joue un rôle reconnu dans les organisations internationales et participe activement au Système statistique européen.

Afin de garantir la comparabilité des statistiques, la Suisse participe activement au sein des organisations internationales telles que la Commission européenne, l'ONU et l'OCDE. La gestion de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne dans le domaine de la statistique, qui permet notamment une participation au Système statistique européen (SSE), est assurée. La statistique suisse est adaptée aux exigences européennes par la reprise des actes législatifs pertinents dans l'annexe A de l'accord.

Stratégies

- **La Suisse participe au Système Statistique Européen (SSE) en tant que membre à part entière.**
Les intérêts et spécificités suisses sont représentés et défendus.
- **L'OFS dirige la participation de la Suisse au Système Statistique Européen (SSE).**
L'OFS dirige et coordonne la participation suisse au SSE tout en assurant une collaboration efficace avec EUROSTAT.
- **La Suisse adapte l'accord bilatéral suite à l'entrée en vigueur formelle du Système statistique européen.**
Le cadre juridique de base régissant le développement, la production et la diffusion de statistique dans l'UE a été révisé en 2009. Le règlement n° 223/2009

constitue ainsi la nouvelle «loi statistique» de l'UE. L'accord bilatéral entre la Suisse et l'UE et, éventuellement la législation suisse, sont adaptés en fonction de ces nouvelles bases légales.

- **La Suisse met à jour les annexes de l'accord bilatéral sur une base régulière et systématique.**

Au travers de l'accord bilatéral, la Suisse s'est engagée à reprendre l'acquis communautaire pertinent. La production des statistiques est adaptée en conséquence. La participation se fait en fonction des priorités définies par le programme pluriannuel de la statistique fédérale.

- **La Suisse participe aux comités et groupes de travail relatifs à la statistique de l'ONU, de l'OCDE et de la Commission européenne.**

La Suisse s'intègre davantage dans les comités et groupes de travail et vise une haute comparabilité des statistiques. La participation se fait en fonction des priorités définies par le programme pluriannuel de la statistique fédérale.

But stratégique 5

Les conditions cadres permettant la production d'informations statistiques sont définies.

L'utilisation de systèmes de production intégrés, les appariements de données entre les divers registres et l'utilisation d'identificateurs uniques créent de nouvelles exigences en matière de protection des données et d'assurance qualité. Afin de renforcer leur crédibilité et de démontrer publiquement que toutes les garanties en la matière sont offertes, l'OFS et les offices fédéraux prennent, entre autres, les mesures décrites ci-après. De plus, une adaptation des bases légales régissant l'activité statistique sera étudiée.

Stratégies

- **La protection des données est assurée.**

La statistique fédérale assure la protection des données selon les obligations légales et l'état de l'art en la matière.

- **L'OFS maintient et développe son système d'assurance qualité.**

Les processus principaux de management, de production des données et de diffusion répondent à des critères qualitatifs fixés et vérifiables.

- **L'OFS facilite et favorise l'accès aux micro-données ou leur transmission.**

L'OFS établit une politique claire en la matière et définit des processus et conditions pour une mise à disposition de micro-données répondant aux besoins et aux exigences légales.

4 Les défis de la statistique fédérale

La statistique fédérale sera confrontée à plusieurs défis de taille lors de la période 2011–2015. Ce chapitre énonce les questions principales qui se posent et apporte des explications sur les tenants et aboutissants. De plus, les deux priorités thématiques fixées dans la stratégie (le système d'information de la santé et la mesure du progrès des sociétés) sont présentées plus en détail.

Utilisation des données et des registres administratifs

L'utilisation des données et des registres administratifs représente l'avenir de la statistique publique. Seule une utilisation intensive de ces données et registres permet de garantir dans le futur une statistique publique efficace et faisant face aux défis qui se posent à elle, à savoir l'accroissement des besoins des utilisateurs, et, en parallèle, la diminution des ressources financières ainsi que la volonté politique de ne pas augmenter la charge des répondants.

Un cadre légal adéquat doit être mis en place afin de profiter pleinement des possibilités offertes par l'utilisation des registres administratifs et d'assurer que les investissements conséquents effectués dans le système de production des statistiques soient fructueux. Tout en précisant que l'utilisation des données administratives se fait dans un but statistique uniquement, il s'agit de garantir l'accessibilité aux registres existants et futurs, de manière à sécuriser et pérenniser la source de données. De plus, toutes les garanties de sécurité et de confidentialités des données doivent être offertes ainsi que la possibilité de travailler et de conserver les données pour disposer de séries temporelles.

Par exemple, à des fins statistiques, l'utilisation d'identificateurs de personnes ou d'entreprises uniques est indispensable. Le numéro d'assuré (aussi connu sous le nom de numéro AVS) représente un identificateur unique de personnes bien connu.

Dans le domaine de la santé, il existe aujourd'hui de nombreux registres gérés par diverses organisations publiques ou privées. Un progrès important pourrait être réalisé en créant des conditions cadres permettant l'harmonisation et l'utilisation de ces registres à des fins statistiques uniquement. Il s'agit avant tout de structurer et d'organiser la foule d'informations existantes.

Appariement des données

L'appariement de données permet de compiler des statistiques complexes et de fournir de précieuses informations dans des domaines transversaux. Les utilisateurs de statistiques ont des exigences toujours plus élevées et ne se contentent plus de recevoir des chiffres. Ils désirent des analyses et des pistes pour

comprendre les relations qui unissent différents phénomènes. Ce type d'analyse sera renforcé grâce à l'utilisation de données et de registres administratifs, couplé à l'introduction d'identificateurs uniques, et complété, si besoin est, par des enquêtes ou d'autres sources de données. Ainsi, il est possible de recueillir des informations issues de différents registres, ou enquêtes, et de les assembler pour avoir une vue beaucoup plus complète, respectivement de mettre en regard des informations issues de différents domaines qui ne pouvaient pas être liés jusqu'à présent. Par exemple, il sera à l'avenir possible de suivre le parcours scolaire, la formation (qu'elle soit professionnelle ou universitaire), puis la carrière d'un groupe de population déterminé au travers d'un suivi sur une longue période. L'appariement de données provenant des divers systèmes de sécurité sociale, dans le cadre du monitoring statistique AS-AI-AC (aide sociale, assurance invalidité, assurance chômage/OFAS) a par exemple conduit à analyser l'évolution des passages de personnes d'un système à l'autre et permis de répondre à d'importantes questions politiques.

Dans le domaine de la statistique en général, mais particulièrement lors de l'appariement de données, la protection des données individuelles revêt une importance primordiale. Elle doit être garantie tout au long du processus de production des statistiques, de la récolte des données jusqu'à la publication.

Les méthodes

La production de statistiques de qualité repose sur des méthodes scientifiques reconnues. Cependant, le progrès technologique et la mutation de notre société, notamment de notre mode de vie, rendent une adaptation des méthodes de production des statistiques indispensable. Ainsi, l'intégration des systèmes de production et l'utilisation élargie des registres administratifs ne sont pas seules à poser de nouveaux défis. Les sources d'information et la manière de collecter l'information sont également en mutation.

a) Cohérence des sources de données

Etablir une statistique nécessitera toujours de recueillir des données de base. Cependant, la société de l'information et Internet mettent nouvellement à disposition une quantité d'information énorme qu'il s'agit d'exploiter au mieux. Ainsi, les sources de données se sont diversifiées: registres statistiques, registres administratifs, enquêtes, Internet. Les registres administratifs ne couvrent pas tous les domaines et ne contiennent pas toutes les informations. Il n'y a donc pas une seule source de données universelles, mais un ensemble de sources. Les données issues de ces différentes sources ne sont pas directement comparables ou utilisables pour la statistique, puisque, par exemple, les définitions des variables ne sont pas identiques. Il s'agira donc de définir un espace cohérent, composé de ces différentes sources, afin d'extraire les données nécessaires aux différentes statistiques.

b) Collecte de l'information

L'échantillonnage représente un aspect fondamental de la statistique. Il ne s'agit pas en effet de relever l'ensemble de l'information à disposition, mais de prélever un extrait représentatif permettant de tirer des conclusions correctes.

Lorsque la source d'information était unique, les méthodes classiques d'échantillonnage s'appliquaient. Maintenant que l'on parle de sources multiples (registres administratifs, enquêtes, registres statistiques, Internet), de nouvelles méthodes doivent être développées.

Les enquêtes auprès des personnes restent indispensables pour collecter les informations nécessaires à une bonne statistique. Paradoxalement, il est plus difficile d'atteindre les personnes aujourd'hui que par le passé, et ce malgré la société de la communication dans laquelle nous vivons. Il y a quelques années, le téléphone fixe permettait d'atteindre beaucoup de monde et ainsi d'effectuer des enquêtes représentatives. De nos jours, les moyens de communication se sont multipliés et il n'y a plus de canal unique ni d'annuaire assez complet. Augmenter la participation des répondants et maîtriser les coûts restant des contraintes permanentes, de nouvelles formes doivent être développées pour atteindre les gens. La combinaison des moyens sera nécessaire (téléphone, papier, Internet, face à face) et mènera au développement de méthodes adéquates.

Statistique fédérale

Tous les producteurs de statistique publique, que cela soit au niveau de la Confédération, des cantons ou des communes, sont soumis à des pressions d'ordre budgétaire très importantes.

Au niveau de la Confédération, il est très difficile de rechercher des potentiels d'économie car les activités statistiques sont réalisées dans plus de 30 unités administratives.

Pour rendre la production statistique de la Confédération plus efficiente, certaines nouvelles statistiques effectuées par la Confédération devraient être attribuées à l'OFS. Il s'agirait des nouvelles statistiques basées sur de nouvelles lois et pour lesquelles des moyens supplémentaires sont prévus. Ces statistiques ne devraient pas être de type administratif, de surveillance ou d'un type analogue. Un examen avec les offices concernés serait effectué au cas par cas avant l'attribution de la compétence.

L'opération renforcerait le rôle et les compétences de l'OFS. Des économies d'échelles seraient possibles, puisque l'OFS dispose déjà d'un socle de base. La transparence sur l'activité statistique de la Confédération serait renforcée.

Finalement, les contrôles pour assurer le respect des hautes exigences du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne seraient facilités, puisque toute la production de la statistique fédérale serait effectuée sur les systèmes de l'OFS.

Egalement dans le but d'améliorer l'efficacité de la statistique suisse dans son ensemble, la collaboration avec les offices statistiques des cantons et villes devra être renforcée dans le sens d'une intégration plus poussée des différents organismes au sein d'un système caractérisé par une répartition optimale des tâches, par l'application de règles homogènes en matière de méthodologie, de qualité, de protection des données et d'éthique, ainsi que par la mise en commun de données, de méthodes et de connaissances.

Priorité thématique: Le système d'information statistique de la santé

Diverses statistiques de la santé ont été mises sur pied dans les années 1990 et ont fait depuis l'objet d'améliorations, dont certaines ont été substantielles. Des lacunes subsistent néanmoins et les indicateurs, données ou séries de données existants ne sont pas toujours facilement disponibles. Il faut par conséquent dresser un état des lieux des données à disposition, établir une stratégie d'accès cohérente, fixer des priorités claires en matière de relevé et d'analyse et définir une politique d'information différenciée en fonction des groupes d'utilisateurs.

Dans le cadre du projet «Stratégie nationale de la santé» lancé par la plateforme Dialogue de la politique nationale de la santé, la base de données dans le domaine de la santé fait actuellement l'objet d'un réexamen et des recommandations sont émises pour la compléter. Une première liste de ces recommandations sera disponible d'ici la fin de l'année 2011.

Les premiers résultats de ce réexamen montrent qu'il existe quelques relevés exhaustifs de bonne qualité au niveau national. Pour ce qui est du secteur hospitalier, il est recommandé de poursuivre la production des statistiques existantes, en maintenant leur niveau de qualité en dépit des nouvelles exigences qui sont venues s'ajouter. Dans le domaine ambulatoire, des facteurs structurels rendent la collecte des données beaucoup plus difficile à planifier et à réaliser. Il n'est dès lors pas étonnant que les relevés nationaux n'aient couvert jusqu'à présent qu'une petite partie de ce vaste domaine. Même si la situation est devenue plus difficile, il est prioritaire d'améliorer la base de données relative au secteur ambulatoire.

A l'heure actuelle, quatre thèmes prioritaires se dégagent de cette analyse: les maladies chroniques, les traitements ambulatoires, le personnel du secteur ambulatoire et les résultats des traitements hospitaliers et ambulatoires. Il y a lieu de faire progresser la planification et la réalisation de nouveaux relevés dans ces domaines, ainsi que la coordination des relevés existants.

La publication de données, de fichiers de données, d'indicateurs ou d'analyses devra être systématisée, développée et structurée sur la base d'un modèle en usage dans le domaine des statistiques de la santé.

Priorité thématique: Mesure de la performance économique et de la qualité de vie

Le PIB, indicateur de la performance économique d'une nation, sera complété par d'autres indicateurs. Le but est de fournir des informations plus globales, qui ne se limitent pas à un seul aspect de la réalité. Le fait de compléter le PIB revient à dire que le concept même du PIB sera conservé. Mais la position dominante de ce dernier dans le débat public sera relativisée avec la prise en compte d'aspects sociaux, économiques et écologiques non couverts par le PIB et la publication des résultats correspondants. Ces travaux se fondent sur la décision «Economie verte» du Conseil fédéral du 13 octobre 2010 et sont liés à diverses activités menées sur le plan international dans ce domaine, notamment le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, le projet global de l'OCDE «Comment mesurer le progrès des sociétés» et l'initiative de l'UE «PIB et au-delà».

La Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social, initiée par le gouvernement français, a rendu en 2009 un rapport qui fait le point sur les interrogations et la pertinence des mesures actuelles de la performance économique¹, et sur leur validité comme mesures de la qualité de vie et du développement durable.

La communauté statistique internationale s'est saisie de ce rapport et en a souligné l'importance pour la statistique publique. L'OCDE, active sur ces questions depuis des années, a mis en place un programme de travail horizontal sur la mesure du progrès. Elle mettra son expertise et sa capacité de mise en réseau au service d'innovations concrètes dans le domaine de la situation socio-économique des ménages, et accordera une large place dans ses analyses à cette approche, ainsi qu'à la thématique connexe de la croissance verte.

L'Union européenne a émis une communication «PIB et au-delà»², qui décrit 5 besoins d'actions touchant directement le système statistique européen. Les Offices statistiques membres du système statistique européen ont répondu à cette demande en mettant en place un groupe de parrainage de haut niveau (*sponsorship*) sur ces questions.

La priorité consistera ici à compiler les informations déjà disponibles sur ces questions selon un concept le plus homogène possible et à les diffuser sous une forme adaptée aux besoins des utilisateurs. Plusieurs produits existants de la statistique suisse répondent d'ores et déjà à certaines recommandations du rapport Stiglitz:

- Des indicateurs et systèmes d'indicateurs thématiques ou régionaux permettent de diffuser un message clair sur des problématiques complexes telles que le développement durable ou la qualité de vie.
- Des statistiques sociales permettent de juger de tendances dans plusieurs dimensions constitutives de la qualité de vie.
- Les comptes nationaux ne servent pas qu'au calcul du PIB. Ils sont un système riche et standardisé au niveau international permettant d'extraire des indicateurs servant à évaluer la situation économique de différents types de ménages de réaliser des comptes satellites reflétant les préoccupations sociales et environnementales.
- Le système statistique dispose d'une couverture très riche des thématiques environnementales.

La participation de la Suisse à ces initiatives internationales est d'une grande importance pour assurer la comparabilité des résultats avec ceux d'autres pays. Vu le caractère global de l'économie et de l'environnement, cette priorité est essentielle.

¹ Stiglitz, Sen, Fitoussi, et al., «Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du Progrès social», 2009. www.stiglitz-sen-fitoussi.fr

² Communication de la Commission COM(2009) 433 final, «GDP and beyond, Measuring progress in a changing world».

5 Collaboration internationale

Il existe au niveau international un véritable partenariat, fondé sur des principes et des standards solides, représentant le moteur du développement de statistiques comparables. L'activité internationale apporte ainsi, de par son influence directe sur les choix stratégiques à tous les niveaux, une contribution importante à la mise à jour et à la cohérence du système statistique. Elle implique la défense de l'opinion, de la crédibilité et du savoir-faire de la Suisse en matière statistique.

Les dernières années ont été marquées par l'entrée en vigueur (2007) de l'Accord bilatéral sur la coopération en matière statistique entre la Suisse et l'Union européenne. Cet accord a sans nul doute entraîné un saut qualitatif pour notre production statistique, qu'il s'agit aujourd'hui de consolider. Le rôle d'une statistique internationalement comparable a été souvent réitéré au plus haut niveau politique (notamment par le FMI, le G20 et le Secrétaire-Général de l'ONU).

La coordination internationale de la statistique fédérale est à aborder dans son ensemble afin de maximiser les 4 tâches suivantes:

- 1 Garantir la comparabilité des statistiques.** Une action internationale proactive et consistante est un investissement: elle permet de bénéficier de soutien méthodologique et de solutions éprouvées, et d'éviter des réajustements coûteux. C'est pourquoi la Suisse s'implique dans les travaux statistiques des organisations internationales telles que l'ONU, l'OCDE, l'Union européenne. La participation vise à une intégration accrue et à une haute comparabilité des statistiques.
- 2 Assurer la compatibilité de la production statistique avec les engagements internationaux.** Les conventions internationales signées par la Suisse, en particulier l'accord bilatéral avec l'UE et le droit communautaire qu'il contient, constituent des obligations légales. L'OFS coordonne la participation de la Suisse au système statistique européen (SSE) et assure le suivi et le maintien à jour de l'accord bilatéral. L'instauration du SSE, qui est basé sur une loi statistique commune, permettra à la Suisse de vérifier sa conformité aux meilleures pratiques existantes.
- 3 Défense du point de vue suisse et prise d'influence dans les décisions-clé.** Mettre en valeur les réalisations du système statistique suisse permet d'assurer que la vision suisse (et les succès rencontrés) est prise en compte lors du développement de nouveaux standards et donc d'assurer à long terme l'objectif de comparabilité. C'est pourquoi la Suisse participe au SSE en tant que

membre à part entière et participe aux comités et groupes de travail relatifs à la statistique de l'ONU, et de l'OCDE. La participation se fait de manière active et accorde une attention particulière aux priorités définies par le présent document.

4 Participation aux projets de la communauté internationale. La Suisse partage ses connaissances et ses expériences dans le cadre de sa participation aux travaux internationaux à tous les niveaux (échanges de vues bilatéraux, multilatéraux, cours, etc.). Offrir des solutions suisses est un investissement: c'est un service avantageux qui permet de tirer parti du potentiel de résolution de problème offert par la communauté internationale.

Afin de garantir à long terme la comparabilité des statistiques suisses, la Suisse suit autant que possible les recommandations élaborées dans le cadre des organisations internationales tant pour ses choix méthodologiques que pour son programme de travail. Une priorité est donnée aux standards européens, sous réserve de leur pertinence pour la Suisse et de leur solidité méthodologique. La production statistique suisse, en particulier dans le cas de nouveaux projets, doit veiller à suivre, de façon proactive, les développements repris dans l'accord bilatéral statistique. L'architecture du système de décision, les usages en vigueur dans le système européen font que les intérêts suisses peuvent être défendus dans les groupes de travail techniques ainsi que dans le comité directeur du SSE (CSSE).

D'autre part, la Suisse entend influencer de manière indépendante les recommandations émises par les organisations multilatérales. L'OFS participe aux comités directeurs de l'ONU et de l'OCDE. De nombreuses décisions de fond ayant une influence à long terme sont prises par ces organes. L'OFS s'engage pour influencer les choix internationaux en matière de statistique: la défense efficace des intérêts suisses a un impact favorable sur nos efforts d'adaptation aux demandes internationales. La participation aux travaux des organisations multilatérales laisse à la Suisse une certaine flexibilité et lui donne la possibilité de s'engager dans des domaines considérés comme prioritaires. Ces domaines sont avant tout ceux qui sont mentionnés dans ce document, mais aussi ceux qui ne font pas l'objet de travaux européens. Les offices fédéraux participant aux travaux d'organisations internationales comme l'ONU ou l'OCDE s'y engagent en matière statistique sur la base de priorités correspondant à leurs besoins spécifiques. Ils se coordonnent avec l'OFS.

Finalement, la politique internationale en matière statistique implique également des contacts bilatéraux ayant pour but la recherche de synergies lorsqu'il y a un intérêt réciproque.

6 Régionalisation des données

Vu la structure fédéraliste de la Suisse et les différences régionales dans les domaines économique, social et environnemental, l'offre de données régionalisées revêt une grande importance dans la statistique publique. Une information efficace des décideurs et du grand public nécessite de mettre à disposition des résultats à un échelon régional lorsque cela s'avère judicieux et possible. Le portail Internet de l'OFS permet une présentation attractive des données régionales, tout en facilitant les comparaisons inter-régionales.

Les principes suivants régissent la régionalisation des statistiques: les résultats des relevés exhaustifs ainsi que de la mise en valeur de certains registres sont fournis jusqu'au niveau communal. Dans le cas des enquêtes par sondage, la ventilation se fait, si possible, jusqu'au niveau des grandes régions. Enfin, les données sont exploitées pour d'autres unités géographiques (typologie des communes, régions fonctionnelles, etc.) si le besoin s'en fait sentir et si la qualité des résultats le permet. S'agissant de régionalisation, il convient encore de tenir compte le plus possible du Projet de territoire Suisse et de ses recommandations à la Confédération – en matière de politique des agglomérations et de politique de l'espace rural et des zones alpines –, ainsi que des territoires d'action qui y sont définis.

Données à l'échelon cantonal

L'échelon cantonal est particulièrement important, en particulier dans les domaines où s'exerce la souveraineté cantonale (éducation, santé, système judiciaire, par exemple). S'ils assument les frais supplémentaires, les cantons qui le souhaitent ont la possibilité d'obtenir pour leur territoire des résultats qui étaient initialement limités aux grandes régions. Les résultats sont en outre publiés par canton (le cas échéant seulement par grand canton) lorsqu'une différenciation plus poussée que celle des grandes régions est possible, à condition que la pertinence des données soit garantie et que les coûts ne soient pas disproportionnés.

Données à l'échelon des grandes villes

Il est également tenu compte de l'importance des grandes villes dans la mesure où leurs résultats sont en général indiqués à part dans les exploitations par canton. C'est en particulier vrai dans le cas des résultats exhaustifs, pour autant que la protection des données ne s'y oppose pas. Pour les résultats des enquêtes par sondage, on procède comme pour les cantons: soit on réalise l'enquête auprès d'un échantillon élargi de façon à obtenir des résultats sur les grandes villes (moyennant le financement des frais supplémentaires par ces dernières), soit on publie les résultats disponibles pour autant qu'ils aient une qualité suffisante.

Agglomérations

Les agglomérations jouent un rôle toujours plus important dans la vie quotidienne et au niveau politique. Depuis plusieurs années, la Confédération poursuit une politique spécifique en leur faveur. A partir de 2012, elle examinera le projet d'agglomération de la 2^e génération. En 2014, une proposition d'orientation de la future politique des agglomérations sera soumise au Conseil fédéral. La statistique a pris en considération ces développements et a lancé plusieurs projets. La définition de portions d'espace en fonction de leur degré d'urbanisation revêt une grande importance pour de nombreuses analyses statistiques, en particulier pour celles portant sur la politique des agglomérations, la promotion économique, la planification du territoire, la sociologie ou les sciences de l'environnement. Avec l'importance croissante que prend l'espace urbain, ce type d'analyse est de plus en plus demandé.

Villes et quartiers

La thématique des quartiers est devenue un enjeu politique important, également au niveau de la Confédération, avec notamment le Programme Projets urbains – intégration sociale dans des zones d'habitation, porté par 6 services fédéraux. La mise à disposition d'informations à cette échelle sera étudiée.

Audit urbain

L'audit urbain décrit les conditions de vie dans près de 350 villes européennes, dans leurs agglomérations et leurs quartiers, à l'aide de variables et d'indicateurs concernant neuf champs d'étude. Cette activité clé d'Eurostat permet de comparer des villes suisses et des villes européennes à différents niveaux de division spatiale et en considérant divers aspects.

La phase pilote, menée avec succès, dans les quatre villes de Zurich, Genève, Berne et Lausanne (2006/2008) a mis en évidence la nécessité d'établir une telle statistique des villes, comparable sur les plans national et international. A la fin 2008, six autres villes ont rejoint les premières: Bâle, Winterthour, Saint-Gall, Lucerne, Lugano et Bienne. Depuis 2009, les dix plus grandes villes de Suisse participent à cet audit urbain.

L'audit urbain complète les efforts qui sont entrepris en Suisse dans le cadre de la politique des agglomérations et de l'élaboration de statistiques régionalisées. Les résultats de l'audit s'avèrent en outre utiles aux villes partenaires pour préparer des stratégies de développement. En participant à l'audit urbain, la Suisse gagne par ailleurs en visibilité en Europe.

Les offices de statistique des cantons et des villes produisent et diffusent également des informations statistiques régionalisées à partir des données fédérales. Dans le cadre d'un partenariat avec ces services, l'OFS favorise la coordination de l'offre d'informations dans ce domaine et encourage les mesures prises pour la compléter de manière optimale.

Le tableau qui suit récapitule le niveau de régionalisation des principales statistiques qui seront réalisées dans le cadre du programme pluriannuel 2011–2015.

Degré de régionalisation	Activités courantes et projets / Statistiques et indicateurs, etc.
Niveau infracommunal (quartiers, secteurs de recensement, hectares)	– GEOSTAT: géoinformation et exploitation numérique de photographies. Données disponibles dans GEOSTAT (limites des quartiers et des communes, zones à bâtir, zones agricoles, zones protégées et zones d'inventaire, etc.) – Themakart – services cartographiques – Plate-forme Stat@las – un système d'information interactif de l'OFS – Registre des entreprises et des établissements (REE) – Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL) – Cadre d'échantillonnage – Système d'information statistique «Construction et logement» – Statistiques de base de la population (STATPOP) – Statistique de la superficie – Télédétection – Statistique de la structure économique (SWIS) et diffusion (OUT) – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL) – Urban Audit Suisse
Communes	– Gestion des nomenclatures spatiales – Annuaire statistique de la Suisse, annuaire des cantons et des villes et Mémento statistique de la Suisse – Encyclopédie statistique de la Suisse – Portail statistique de la Suisse – Système d'information statistique intégré sur les personnes et les ménages (SHAPE) – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) – Rapports démographiques – Rapports sur les familles et les ménages (FAM) – Recensement fédéral de la population (RFP) 2010 – Mise à jour de l'harmonisation des registres conformément à la loi du 23 juin 2006 sur l'harmonisation de registres – Statistique des étrangers (LEtr) – Statistique en matière d'asile (LAsi) – Zones à bâtir de la Suisse – Constructions en dehors des zones à bâtir – Statistiques des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes – Analyses et synthèses du secteur primaire – Recensement des exploitations agricoles – Révision des statistiques de la construction (BAU/TRIM) – Statistique des logements vacants (LW) – Accidents de la circulation routière – Naissances et reproduction – Statistique des causes de décès – Chiffres-clés des hôpitaux – Indicateurs de qualité pour l'assurance obligatoire des soins – Développement de chiffres-clés concernant les établissements médico-sociaux – Statistique des votations populaires fédérales – Statistique des élections au Conseil national

Communes	– Statistique des élections cantonales – Statistique des élections communales – Analyses structurelles sur la dynamique spatiale en Suisse – Cercle Indicateurs: indicateurs-clés du développement durable des cantons et des villes
Cantons et (en général) grandes villes (*agglomérations)	– Scénarios de l'évolution de la population et des ménages (SCEN) – Réalisation et exploitation de l'enquête structurelle – Rapports sur l'environnement (partie statistique) – Statistique des déchets et des déchets spéciaux – Statistique des réductions de l'horaire de travail – Calcul de PIB régionaux – Statistique du commerce extérieur – Statistique forestière annuelle – Comptes économiques et satellites du secteur primaire – Statistique des données sur les paiements directs – Statistique de la santé animale – Statistique des expériences sur les animaux – Statistique du contrôle des viandes – Statistique de la chasse et statistique de la pêche – Inventaire forestier national (IFN) – Statistiques de la construction (BAU/TRIM) – Statistique de l'hébergement touristique – Véhicules à moteur – Longueur des routes – Microrecensement sur la mobilité et les transports* – Indicateurs sur la mobilité* – Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale – Indicateur de pauvreté (ARMIN) pour la compensation socio-démographique des charges dans le cadre de la RPT. – Statistique financière de l'aide sociale – Statistique des nouveaux rentiers – Statistique de l'AVS – Prestations complémentaires à l'AVS/AI – Statistique de l'AI – Statistique des allocations pour perte de gains et de l'assurance-maternité – Statistique des allocations familiales (relevé) – Statistique des allocations familiales (registre) – Monitoring Aide sociale-AI-AC – Statistique de la SUVA : Statistique des accidents des assurés LAA – Statistique de l'assurance-chômage – Statistiques des établissements de santé – Mise sur pied de la statistique de la prise en charge ambulatoire – Professions et emploi dans le domaine de la santé – Statistiques de la morbidité – Statistique de l'aide et des soins à domicile (SPITEX) – Statistique des interruptions légales de grossesses

Cantons et (en général) grandes villes (* agglomérations)	– Statistique nationale des traitements à la méthadone (act-info) – Maladies infectieuses à déclaration obligatoire – Statistique de l'assurance-maladie – Relevé des primes d'assurance-maladie obligatoire – Réduction des primes d'assurance-maladie – Création d'une base de données à partir des données individuelles des assureurs-maladie – Monitoring de l'évolution des coûts dans l'assurance-maladie de base (MOKKE) – Flux intercantonaux de patients – Surveillance des infections associées à des thérapies et des résistances aux agents pathogènes – Personnes en cours de formation – Personnel des établissements de formation – Examens finaux – Finances du domaine de la formation – Etablissements de formation – Système statistique intégré du domaine de la formation – Statistique du financement de la culture – Statistique financière des administrations publiques – Charge fiscale en Suisse – Statistique de l'impôt fédéral direct – Statistique de la fortune – Potentiel de ressources RPT: extension à l'impôt à la source et à la quote-part fiscale – Potentiel de ressources RPT: extension aux personnes morales – Statistique de l'aide aux victimes (OHS) – Statistique policière de la criminalité (SPC) – Relevé des données fiscales
Grandes régions (év. grands cantons)	– Rapports sur la langue et la religion (LER) – Statistique sur les Suisses de l'étranger – Statistique de l'environnement – Monitoring de l'espace urbain et de l'espace rural – Statistique de l'emploi (STATEM) – Indicateurs du marché du travail – Enquête suisse sur la population active (ESPA) – Enquête suisse sur la structure des salaires – Enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail (SESAM) – Scénarios de l'évolution de la population active – Indice suisse des prix de la construction – Statistiques de la démographie des entreprises – Structure des coûts du travail – Enquêtes conjoncturelles – Statistique de la parahôtellerie – Transports routiers de marchandises – Transports routiers de marchandises (trafic poids lourds suisse) – Prévisions dans le domaine de l'éducation – Statistique des bibliothèques – Statistique des pratiques culturelles

Grandes régions
(év. grands cantons)

- Statistique générale des médias
 - Statistique des films et du cinéma
 - Observatoire Sport et activité physique Suisse
 - Sport Suisse 2014
 - Statistique de l'impôt sur les huiles minérales
 - Situation financière des ménages privés (revenu et fortune)
 - Egalité entre femmes et hommes
 - Enquête sur le revenu des ménages (EBM)
 - Indicateurs sur le travail non rémunéré; compte satellite de la production des ménages
 - Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)
-

7 Les finances de la statistique fédérale

Les projets et les enquêtes représentent une part importante des activités de l'OFS. Il convient d'en tenir compte lorsque l'on évalue les finances de cet office. En plus des activités courantes, l'OFS réalise régulièrement de grandes enquêtes, ainsi que des travaux liés à l'introduction ou à la révision de statistiques.

Divers projets statistiques de l'Office fédéral de la statistique sont cofinancés par la Confédération, les cantons, les communes et des organismes privés.

Les montants correspondants, ventilés par domaine de la statistique, figurent dans le tableau de la page suivante. A noter encore que les montants mis à la disposition de l'OFS par des services de la Confédération sont pris en compte dans les dépenses ci-après, à la rubrique «autres services de la Confédération».

Pour les années 2012 à 2015, les dépenses ci-dessous sont prévues pour l'Office fédéral de la statistique et les autres services de statistique de la Confédération.

Dépenses de la statistique fédérale, 2012-2015 (en millions de francs)

	2012	2013	2014	2015
1. OFS ¹				
Charges de personnel ²	82,6	81,5	80,3	80,3
Charges de biens et services	85,3	88,1	87,6	89,9
<i>dont imputation de prestations</i>	36,9	37,1	37,1	37,1
Total	167,9	169,6	167,9	170,2
2. Autres services de statistique de la Confédération ³				
Charges de personnel ²	20,5	20,5	20,5	20,5
Charges de biens et services	15	15	15	15
Total	35,5	35,5	35,5	35,5
3. Total ¹				
Charges de personnel ²	103,1	102,0	100,8	100,8
Charges de biens et services	100,3	103,1	102,6	104,9
Total	203,4	205,1	203,4	205,7

¹ y c. le recensement de la population

² y c. les charges sociales

³ Estimation

Commentaire:

La diminution des charges de personnel est imputable à la suppression de 13 postes, déjà prévue dans la planification établie en 2006 en relation avec l'accord bilatéral II sur la statistique. La suppression de ces postes se fera de manière échelonnée dans les années 2012 et 2013.

Pour ce qui est des charges de biens et services, les dépenses occasionnées par les enquêtes réalisées principalement par des instituts de sondage sur mandat de l'OFS en représentent l'essentiel. Ces charges couvrent également le financement de mandats confiés à des services externes à la Confédération, portant en particulier sur l'élaboration de concepts et de méthodes pour de nouvelles statistiques et sur des travaux d'exploitation et d'analyse. Sont aussi comprises, les dépenses du recensement de la population, dont le contrôle s'effectuera jusqu'en 2015 à l'aide d'un plafond de dépenses, et les autres charges de biens et services.

Les activités de l'OFS étant fortement axées sur des projets et des relevés, la hausse des charges de biens et services n'est pas linéaire. Les coûts de l'enquête sur la structure des salaires et ceux des statistiques de base du recensement de la population tomberont par exemple en 2013. Ils ne se répéteront pas les années suivantes.

Le tableau suivant montre la répartition des dépenses de l'**Office fédéral de la statistique** entre les différents **domaines** pour l'année 2010. Il présente également les cofinancements réalisés avec d'autres services de l'administration fédérale et des cantons ainsi qu'avec le secteur privé. Ces cofinancements concernaient essentiellement les domaines de la formation et des sciences, de la santé, de la protection sociale, des transports et des communications ainsi que du tourisme.

Dépenses de l'OFS par domaine en milliers de francs, en 2010

Domaines	Ressources de l'OFS	Cofinancements	Total
Bases statistiques et produits généraux	62 496	595	63 091
Population	18 603		18 603
Espace et environnement	3 215	30	3 245
Vie active et rémunération du travail	12 307	431	12 738
Economie nationale	3 716	5	3 721
Prix	10 317	67	10 384
Industrie et services	8 975		8 975
Agriculture et sylviculture	2 419	15	2 434
Energie	10		10
Construction et logement	2 374		2 374
Tourisme	1 695	916	2 611
Transports et communications/ Mobilité et transports	4 883	1 880	6 763
Protection sociale	4 915	1 083	5 998
Santé	9 142	1 409	10 551
Education et science	8 003	2 202	10 205
Culture, médias, emploi du temps	1 735	85	1 820
Politique	854		854
Criminalité et droit pénal	2 521	679	3 200
Revenus + qualité de vie de la population	8 591		8 591
Développement durable + disparités régionales	1 180	293	1 473
Offres de services générales	143		143
Total	168 094	9 690	177 784

Annexe

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2011–2015

Présentation des activités courantes et des projets

L'annexe présente les activités courantes et projets principaux de la statistique fédérale pour la période 2011–2015. Il s'agit d'une vue d'ensemble qui ne présente que les titres des activités principales. Les titres mentionnés englobent souvent plusieurs activités pour lesquelles des documents et descriptions spécifiques ont également été établis.

Explications:

Code:	L'OFS attribue un code à chaque activité et chaque projet; les deux premiers chiffres désignent le domaine de la statistique.
Activités courantes:	Par activités courantes, on entend les activités qui sont poursuivies sans subir de modifications et les projets qui ont abouti.
Projets:	Projets nouveaux ou de durée limitée. Entrent notamment dans cette catégorie les révisions des statistiques existantes, l'introduction de nouvelles enquêtes ou statistiques et les enquêtes dont la périodicité est supérieure à un an.
Régionalisation:	L'information figurant sous cette rubrique indique le niveau géographique pour lequel les données sont disponibles. Ce qui signifie GR = grande région, ct. = canton, com. = communes. En l'absence de toute autre information, les données ne se prêtent qu'à des analyses à l'échelon suisse.
Remarques:	Indications complémentaires ou précisions.

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
00-02	GEOSTAT Centre de compétences de l'OFS pour les géoinformations et la photo-interprétation numérique	00-28	Plateforme Stat@las	com., ha	Production et diffusion de produits géocodés
00-04	Themakart – prestations cartographiques			CH, GR, ct., com., quartiers	Prestations et conseils pour des présentations thématiques cartographiques dans tous les médias
00-10	Registre des entreprises et des établissements (REE)			CH, GR, ct., com., quartiers	Système d'information interactif sous forme d'atlas
00-11	Gestion des nomenclatures des unités géographiques			com., unités infracommunales	Production et mise à jour des nomenclatures suivantes: Répertoire des communes, Répertoire des localités suisses, quartiers des grandes villes et des villes moyennes, Répertoire des Etats et territoires et les Niveaux géographiques de la Suisse
00-12	Registre des bâtiments et des logements (RegBL)			CH, GR, ct., com., unités infracommunales, ha	
00-13	Nomenclature des activités économiques (NOGA)				
00-14	Banque de données des professions et nomenclature des professions				Adaptation aux révisions faites par EUROSTAT
00-16	Annuaire statistique de la Suisse, Annuaire des cantons et des villes, Mémento statistique de la Suisse			GR, ct., (com.)	
00-17	Encyclopédie statistique de la Suisse			GR, ct., com.	
00-62	Portail statistique de la Suisse			GR, ct., com.	
00-25	Collaboration avec les milieux scientifiques				
00-29	Base d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages (CASTEM)				
00-53	Cadre d'échantillonnage			CH, GR, ct., com., unités infracommunales, ha	
		00-55	UE-PCRD: participation aux programmes de recherche européens		
		00-59	Mise en œuvre de l'accord bilatéral avec l'UE dans le domaine de la statistique		

Bases statistiques et produits généraux

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
00-94	Système d'information statistique (SIS)	00-91	Système d'information intégré de la statistique des entreprises (GUS)	CH, GR, ct., com. GR, ct., com., unités infracommunales, ha	
		00-92	Système d'information intégré des statistiques sur les personnes et les ménages (SHAPE)		
		00-93	Système d'information statistique intégré «Construction et logements»		
		00-95	Mesure de la performance économique et de la qualité de vie		
Chancellerie fédérale					
00-31	Révision du système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement			CH	En collaboration avec l'OFS
Office fédéral des migrations					
00-86	Datawarehouse pour les statistiques de l'ODM, conformément à la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) et à la loi sur l'asile (LAsi)			CH	

Population

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
01-02	Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)			com.	
01-53	Statistiques de base de la population (STATPOP)			CH, GR, ct., com., unités infracommunales, ha	
01-05	Rapports périodiques sur la population (BER)			CH, GR, ct., com.	
01-06	Rapports périodiques sur les familles et les ménages (FAM)			CH, GR, ct., com.	
01-07	Scénarios sur l'évolution de la population et des ménages (SCEN)			CH, ct.	
01-08	Rapports périodique sur les langues et les religions (LEG)			CH, GR	
01-09	Indicateurs sur les migrations et l'intégration (INTEG)			CH	
01-25	Enquête Omnibus			CH	Préparation et réalisation de l'enquête Omnibus annuelle
01-24	Réalisation et exploitation de l'enquête structurelle			CH, GR, ct.	
01-56	Recensement de la population (RFP) 2010			com.	Exploitation du RFP 2010 et publication des résultats
01-57	Mise à jour de l'harmonisation des registres conformément à la loi fédérale du 23 juin 2006 sur l'harmonisation de registres			com.	Mise à jour de l'harmonisation des registres, y c. l'attribution d'identificateurs de logement (EWID) et l'introduction de l'identificateur de personne (numéro d'assuré AVS)
		01-61	Enquête sur les familles et les générations 2013	CH	
		01-63	Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014	CH	
		01-64	Enquête de contrôle du système RFP	com.	
Département fédéral des affaires étrangères / Direction politique					
01-21	Statistique des Suisses de l'étranger			GR	
Office fédéral des migrations					
01-22	Statistique des étrangers (LEtr)			com.	
01-23	Statistique de l'asile (LAsi)			com.	
		01-62	Développement des applications statistiques LAsi et LEtr		

Espace et environnement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
02-01	Statistiques de l'environnement	02-50	Préparation de la statistique de la superficie 2013/18	CH, GR.	En collaboration avec l'OFEV et d'autres offices
02-02	Rapports périodiques sur l'environnement (partie statistique)			CH, GR, ct.	En collaboration avec l'OFEV et d'autres offices
02-03	Statistique de la superficie Centre de compétences et statistique publique sur la couverture et l'utilisation du sol			com. ha	Fin du relevé de la statistique de la superficie 2004/09 d'ici à la mi-2013 et réalisation du programme de publication et de diffusion d'ici 2015. Début de la collecte des données pour la statistique 2013/18 à partir d'avril 2014 (jusqu'en 2020)
02-04	Comptes de l'environnement (UWEKO)			com., ha	Préparation d'une nouvelle mise à jour de la statistique de la superficie avec pour objectif de raccourcir la périodicité des relevés (de 12 à 6 ans) et de réduire à 2 ans le délai entre les prises de vues aériennes (bases de données) et la publication des résultats
02-05	Télédétection par satellite			CH	En collaboration avec l'OFEV et d'autres offices
				com., ha et unités plus précises (en fonction de la résolution des bases de données)	Utilisation de données par satellite pour compléter les relevés, les améliorer sur le plan méthodologique et en augmenter l'efficacité
Office fédéral du développement territorial					
02-26	Zones à bâtir en Suisse			com.	Base d'une planification du territoire et d'une politique de l'organisation du territoire axées sur le développement durable
02-76	Constructions hors des zones à bâtir			com.	Informations statistiques de base sur le développement des constructions hors des zones à bâtir
02-77	Monitoring de l'espace urbain et de l'espace rural			CH, GR	Observation continue et analyse du développement territorial dans les espaces urbains et ruraux
MétéoSuisse					
02-30	Exploitation d'une infrastructure concernant les conditions climatiques et météorologiques durables sur tout le territoire suisse			CH	Base pour le monitoring du climat
Office fédéral de l'environnement					
02-36	Statistique des déchets et des déchets spéciaux			CH, ct.	Production d'informations sur l'état de l'environnement (sur papier, en ligne) conformément à la conception générale du rapport sur l'environnement 2012–2015 de l'OFEV

Espace et environnement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de l'environnement					
02-38	Rapports périodiques sur l'environnement			CH (en partie GR)	
02-39	Inventaire des gaz à effet de serre			CH	Base d'évaluation de la réalisation des objectifs du Protocole de Kyoto et de l'application de la loi sur le CO ₂
02-39	Réseaux de mesure et d'observation de l'environnement			CH	Création et mise en service d'un portail d'accès aux données sur l'environnement
Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage					
02-40	Inventaire Sanasilva			CH	Densité des houppiers, état et changements

Vie active et rémunération du travail

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
03-01	Statistique de l'emploi (STATEM)	03-51	Révision de la statistique de l'emploi (STATEM)	GR	Enquête trimestrielle auprès des entreprises pour établir la statistique de l'emploi, la statistique des places vacantes et les perspectives d'emploi
				GR	
03-02	Indicateurs du marché du travail			GR, ct.	Statistiques de synthèse d'orientation macroéconomique et analyses portant sur le marché du travail.
03-03	Enquête suisse sur la population active (ESPA)	03-55	Révision de l'enquête sur la structure des salaires	GR	Enquête auprès des ménages décrivant la population active et les comportements sur le marché du travail. L'enquête intègre les développements des standards européens dans les limites fixées par les contraintes budgétaires et les besoins nationaux prioritaires.
03-04	Enquête suisse sur la structure des salaires			GR, (ct).	Production d'indicateurs sur la structure des salaires dans les secteurs économiques secondaire et tertiaire.
				CH	Révision des variables et des catégories de personnes à relever dans la perspective: – des changements dans les systèmes de salaire – de la compatibilité avec les exigences d'Eurostat – d'une standardisation précise des salaires – de disposer d'une base pour la statistique des coûts du travail (06-62) – du benchmarking des projets GUS
03-05	Indice des salaires			CH	Mesure de l'évolution annuelle des salaires comme prix du travail (structure constante ou pure évolution)
				CH	Introduction de la NOGA 2008 et d'un nouveau schéma de pondération
		03-60	Indice des salaires trimestriel		Introduction d'un indice des salaires trimestriel dans le cadre du Règlement d'Eurostat sur les statistiques conjoncturelles
03-06	Conventions collectives de travail, accords salariaux			CH	
03-08	Enquête de synthèse Protection sociale et marché du travail (SESAM)			GR	Enrichissement des données de l'ESPA au moyen d'un appariement des données d'enquête avec les données des registres des assurances sociales. En collaboration avec la CdC et le SECO.
03-09	Scénarios de l'évolution de la population active			GR	Production de nouveaux scénarios d'évolution de la participation au marché du travail (taux d'activité et taux d'activité en équivalence plein temps) et de la population active.

Vie active et rémunération du travail

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
03-10	Standard salarial-CH (ELM)			CH	Mesures pour simplifier et standardiser la production et la transmission de données dans le cadre de l'enquête sur la structure des salaires
Secrétariat d'Etat à l'économie					
03-21	Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes			com.	
03-22	Statistique des réductions de l'horaire de travail			ct.	
03-23	Statistique des conflits collectifs de travail			CH	
		03-71	Enquête directe sur les conditions de travail	CH	Compatibilité avec l'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Economie nationale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
04-01	Comptes nationaux			CH	
		04-51	Révision CN 2012	CH	Révision GUS, NOGA
		04-52	Révision CN 2014	CH	Révision SCN/SEC
		04-53	Calcul de PIB régionaux	GR, ct.	
04-03	Mesure de la productivité			CH	Normes internationales sur la base du manuel de l'OCDE
		04-54	Adaptation de la mesure de la productivité à la révision des CN	CH	
04-05	Stock de capital			CH	
		04-55	Adaptation du stock de capital à la révision des CN	CH	
		04-56	Social Accounting Matrix		Différenciation de données macroéconomiques dans le cadre des CN selon des aspects socioéconomiques
04-07	Indicateurs Science et technologie			CH	
04-08	Recherche et développement (R+D)			CH	
		04-57	R+D dans l'économie privée (2011, 2013)	CH	
		04-58	Capitalisation R+D	CH	Préparation pour la révision CN 2014
04-09	Indicateurs macroéconomiques				
		04-59	Indicateurs économiques de la prospérité et du bien-être	CH	Projet partiel de «PIB et au-delà»
		04-60	Aspects économiques de l'innovation	CH	En collaboration avec le SECO (Direction de la politique économique)
		04-61	Indicateurs de la mondialisation économique		
Banque nationale suisse					
04-21	Balance des paiements suisse (balance des revenus et balance des mouvements de capitaux)			CH	
		04-71	Projet serviceBOP/Echange de services entre la Suisse et l'étranger: combler les lacunes	CH	
04-22	Position extérieure nette de la Suisse			CH	Enquête sur les avoirs et les engagements extérieurs, y. c. les investissements directs
		04-73	Comptes financiers pour la Suisse	CH	

4 Economie nationale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Banque nationale suisse					
04-23	Statistique trimestrielle des mouvements dans les dépôts de titres			CH	
04-25	Balance des revenus			CH	
04-26	Investissements directs				
Secrétariat d'Etat à l'économie					
04-31	Estimations trimestrielles du PIB et de ses composantes			CH	
04-32	Indice du climat de consommation			CH	

Prix

5

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
05-01	Indice suisse des prix à la consommation			CH	Mesure du renchérissement au niveau des consommateurs, y compris l'indice des loyers
		05-57	Relevé des prix à l'aide de données scannées	CH	
		05-62	Révision 2015 de l'indice suisse des prix à la consommation	CH	
05-02	Indice suisse des prix de la construction			GR	Mesure du renchérissement dans le secteur de la construction
		05-61	Révision 2015 de l'indice suisse des prix de la construction	GR	
05-03	Indice des prix à la production et à l'importation			CH	Mesure du renchérissement au niveau de la production et de l'importation
		05-60	Révision 2015 de l'indice des prix à la production et à l'importation	CH	
05-04	PPA: parités de pouvoir d'achat			CH	Comparaisons internationales de prix dans le cadre de l'UE et de l'OCDE
05-06	Indice des primes d'assurance-maladie			CH	
05-08	Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)			CH	

Industrie et services

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
06-02	Indice de l'industrie et des services (IIS)			CH	L'indice de l'industrie et des services recouvre l'indice de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie (NDPAU), celui de la construction (BAPAU), l'indice des chiffres d'affaires du commerce de détail (DHU) et celui des autres services (DLU)
06-03	Statistique de la production et de la valeur ajoutée	06-57	Nouvelle conception de la valeur ajoutée dans le cadre de GUS	CH, GR CH	Nouvelle conception de la statistique de la valeur ajoutée en raison de changements dans les exigences suisses et internationales (Accords bilatéraux II)
06-06	Statistiques relatives à la démographie des entreprises			GR, (ct.)	
06-07	Diffusion des données sur la structure économique			Données géoréférencées	
		06-52	Statistique de la structure économique (SWIS)	com., ha	
		06-58	Révisions de l'indice de l'industrie et des services (IIS)	CH	Ces révisions comprennent la révision de l'indice de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie (NDPAU) et de celui de la construction (BAPAU), ainsi que la révision de l'indice des chiffres d'affaires du commerce de détail (DHU) et de celui des autres services (DLU)
		06-59	Indice trimestriel des coûts du travail	CH	Introduction d'un indice trimestriel des coûts du travail dans le cadre du Règlement d'Eurostat sur les statistiques conjoncturelles
		06-62	Structure des coûts du travail	CH, GR	
Administration fédérale des douanes					
06-21	Statistique du commerce extérieur	06-61	Redesign des banques de données de la statistique du commerce extérieur	ct.	
06-22	Statistique du transit	06-63	Redesign de la statistique du transit	CH CH	
Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich					
06-26	Enquêtes conjoncturelles			CH, GR, (ct.)	En collaboration avec divers cantons
06-28	Enquête sur les investissements			CH	
06-29	Enquête sur les innovations			CH	Tous les 3 ans

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
07-01	Analyses et synthèses du secteur primaire	07-60	Révision de la statistique forestière annuelle	CH, ct., com.	
07-02	Statistique forestière annuelle			CH, ct.	En collaboration avec l'OFEV En collaboration avec l'OFEV
07-04	Recensement des exploitations agricoles			CH, ct., com., zones de production	Recensement compatible Eurostat
07-05	Comptes économiques et satellites du secteur primaire			CH, ct.	En collaboration avec l'OFAG et l'USP
07-06	Réseau d'entreprises forestières pilotes REP			CH	En collaboration avec l'OFEV
07-07	Transformation du bois Suisse				En collaboration avec l'OFEV
07-51	Recensement des entreprises du secteur primaire				
Office fédéral de l'agriculture					
07-21	Indicateurs d'une agriculture durable			CH	Base pour évaluer les conséquences économiques, écologiques et sociales de la politique agricole.
07-22	Données comptables des exploitations agricoles			CH	Enquête annuelle de la FAT auprès des bureaux comptables et des fiduciaires; dépouillement centralisé.
07-23	Modèle de prévision et de simulation des comptes économiques de l'agriculture			CH	SILAS (système sectoriel de prévision et d'information de l'agriculture suisse). Modèle de la FAT pour l'agriculture. Gestion du modèle.
07-24	Production agricole: statistique de la variation des stocks			CH	Base pour l'évaluation et le monitoring des mesures de politique agricole
07-25	Statistique des paiements directs			CH, ct.	
Union suisse des paysans					
07-31	Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles			CH	
07-32	Statistique et prévisions de la production animale et végétale			CH	
07-33	Etablissement du bilan des denrées alimentaires			CH	

Agriculture et sylviculture

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office vétérinaire fédéral					
07-36	Statistique de la santé animale			CH, ct.	
07-37	Statistique des expériences sur les animaux			CH, ct.	
07-38	Statistique du contrôle des viandes			CH, ct.	
Office fédéral de l'environnement					
07-42	Statistique de la chasse et du gibier			CH, ct.	
07-43	Statistique de la pêche			CH	
Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage					
07-45	Inventaire forestier national IFN			ct.	Interprétation de photographies aériennes, inventaire terrestre, modélisation SIG.

Energie 8

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de l'énergie					
08-01	Statistique de l'électricité			CH	Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
08-02	Statistique globale de l'énergie			CH	Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision
08-03	Statistique des énergies renouvelables			CH	Contrôle des communications à l'AIE et (si nécessaire) révision

Construction et logement

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
09-01	Statistiques de la construction (BAU/TRIM)			CH, GR, ct.	Exploitation et diffusion annuelles de données monétaires et structurelles sur la construction. Exploitation et diffusion trimestrielles de données monétaires et structurelles sur la construction de logements.
		09-50	Révision des statistiques de la construction (BAU/TRIM)	CH, GR, ct., com.	Mode uniforme de collecte des données par recours au RegBL pour BAU & TRIM. Elargissement de l'offre de données pour répondre aux besoins des utilisateurs suisses et étrangers
09-03	Statistique des logements vacants			CH, GR, ct., com.	Relevé annuel, exploitation et diffusion de données structurelles et d'indicateurs (nombre de logements vacants) sur le marché des logements vacants
		09-52	Révision de la statistique des logements vacants	CH, GR, ct., com.	Nouvelle conception du recensement des logements vacants sur la base du RegBL et de l'harmonisation des registres. Développement, à partir du pool de données des annonces immobilières, d'indicateurs de l'offre et de la demande pour compléter le nombre de logements vacants (sources de données secondaires)
09-04	Statistique des bâtiments et des logements (SBL)			CH, GR, ct., com., unités infracommunales, ha	Exploitation et diffusion annuelles de données sur la structure des bâtiments et des logements, sur les conditions de logement et sur la structure du marché des locataires et de celui des propriétaires
		09-55	Nouvelle conception de la statistique des bâtiments et des logements	CH, GR, ct., com., unités infracommunales, ha	Passage à une production annuelle de données structurelles sur les bâtiments, les logements et les conditions de logement sur la base du nouveau système de RFP
Office fédéral de la justice					
09-21	Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger			CH	Statistique des acquisitions d'immeubles par des personnes à l'étranger

Tourisme10

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
10-01	Statistique de l'hébergement touristique			CH, GR, ct., (com.)	Relevé mensuel
10-04	Balance touristique			CH	
10-05	Compte satellite du tourisme (TSA)			CH	En collaboration avec le SECO
10-52	Statistique des comportements en matière de voyages et de vacances			CH	Analyse des comportements en matière de voyages de la population résidente permanente de la Suisse
		10-51	Statistique de la parahôtellerie	CH, GR	Complément de la statistique actuelle de l'hébergement

Mobilité et transports

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
11-01	Transports et mobilité (Statistique suisse des transports)			CH	Publication annuelle d'une statistique de poche, publication d'une statistique de synthèse tous les 3 ans
11-02	Compte des transports			CH	Vue d'ensemble des dépenses et des recettes relatives aux transports routier et ferroviaire.
11-04	Accidents			CH, (GR)	Exploitation et publication des données sur les accidents en Suisse (tous les modes de transport)
11-05	Véhicules routiers			CH, ct.	Publication régulière de données relatives au parc et aux prestations de transport des véhicules immatriculés, ainsi qu'à l'immatriculation de véhicules neufs
		11-52	Transports routiers de marchandises	CH, GR	Saisie des prestations des véhicules de transport de marchandises étrangers et des véhicules de livraison en Suisse. Participation de l'OFROU et collaboration avec l'AFD.
		11-53	Longueur des routes	ct., (com.)	Application d'une nouvelle méthode pour déterminer la longueur des routes, sur la base d'un modèle topographique du paysage (TLM) de swisstopo
		11-64	Microrecensement mobilité et transports	GR, ct., agglom.	Analyse et diffusion des résultats du microrecensement 2010. Préparation et réalisation du microrecensement Mobilité et transports 2015. En collaboration avec l'ARE (codirection).
11-06	Prestations de transports routiers (personnes, marchandises)			CH	Synthèse des prestations de transports routiers de personnes et de marchandises
11-07	Transports publics			CH, (GR)	Production et publication de la statistique des transports publics. En collaboration avec l'OFT.
11-08	Transport aérien civil de personnes et de marchandises			CH	En collaboration avec l'OFAC
11-09	Transports routiers de marchandises (trafic poids lourds suisses)			CH	Saisie des prestations des véhicules de transport de marchandises suisses
11-10	Transport fluvial de marchandises				Intégration des transports fluviaux de marchandises (navigation sur le Rhin) dans la statistique de la mobilité et des transports
11-11	Conduites			CH	
		11-51	Système d'information statistique intégré «Mobilité et transports»	CH	
		11-60	Trafic de voyageurs à travers les frontières et les Alpes		Nouveau concept, participation de l'OFROU, de l'ARE, de l'OFT et de l'AFD. Préparation et réalisation de l'enquête 2015

Mobilité et transports

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral des routes					
11-04	Accidents de la circulation routière			CH, ct., com.	Exploitation des données sur les accidents de la circulation en Suisse et publication des résultats
11-21	Comptage automatique de la circulation routière			CH	
Office fédéral des transports					
11-26	Transport de marchandises à travers les Alpes par rail et par route (enquête annuelle)	11-76	Transport de marchandises par route et par rail à travers les Alpes et trafic combiné (2014)	CH	En collaboration avec l'OFROU, l'ARE, les chemins de fer et les cantons
				CH	Collaboration avec l'OFROU, l'ARE, les services cantonaux: coordination avec des projets d'enquête parallèles de la France et de l'Autriche et échange d'informations avec l'Allemagne, l'Italie et la Slovénie
11-27	Observatoire du transport de marchandises à travers les Alpes			CH	Observatoire mixte Suisse-UE (accord bilatéral sur les transports terrestres). En collaboration avec l'OFS.
Office fédéral du développement territorial					
		11-77	Indicateurs de la mobilité	CH, GR, agglom.	Bases pour la politique des transports et des agglomérations, monitoring des transports dans les agglomérations comme base pour les projets d'agglomération
		11-54	Coûts externes des transports	CH	
Administration fédérale des douanes					
11-31	Statistique RPLP			CH	
Bureau suisse de prévention des accidents					
11-41	Indicateurs de la sécurité dans le trafic routier	11-91		CH	
			Elargissement du système des indicateurs de la sécurité dans le trafic routier	CH	

12 Monnaie, banque, assurance

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
12-21	Bilans des banques	12-76	Bilans des banques. Ventilation sectorielle mensuelle.	CH	Saisie des conditions appliquées aux crédits commerciaux
12-22	Compte de résultat			CH	
12-23	Statistique des stocks de titres			CH	
12-24	Statistique des taux d'intérêt appliqués aux crédits			CH	
12-25	Statistique des volumes de crédit			CH	
		12-73	Répartition des crédits selon la garantie	CH	Répartition des crédits selon certains critères déterminants; information et qualité du portefeuille de crédits.
12-27	Position extérieure des groupes bancaires			CH	
12-28	Statistique des euromonnaies			CH	
12-29	Statistique sur les devises et les produits dérivés			CH	
12-30	Statistique des fonds de placement			CH	
12-31	Trafic des paiements sans numéraire			CH	
		12-80	Investissements directs: Projet investment BOP		Méthode d'enquête et degré de détail de la statistique des investissements directs conformément aux exigences MBP6 et UE, introduction NOGA 2008
Office fédéral de la justice					
12-40	Loteries et paris			CH	
Autorité fédérale de surveillance sur les marchés financiers					
12-42	Sociétés d'assurance privées en Suisse			CH	

13 Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques	
Office fédéral de la statistique						
13-01	Statistique des caisses de pensions: statistique annuelle	13-51	Nouvelle orientation des CGPS (compte satellite de la protection sociale)	CH	Représentation de la structure et de l'évolution de la prévoyance professionnelle, en coordination avec l'OFAS (2 ^e pilier). Relevé exhaustif tous les 5 ans	
13-02	Inventaire des prestations sociales sous condition de ressources			ct.		
13-03	Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale			ct.		
13-07	Indicateur de pauvreté (ARMIN) pour la compensation socio-démographique des charges dans le cadre de la RPT			ct.		
13-04	Statistique financière de l'aide sociale			ct.		
13-05	Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)			CH	Adaptation pour mieux tenir compte des besoins des utilisateurs sur le plan national	
13-06	Statistique de la prévoyance vieillesse			CH		
				CH		
13-08	Rapports sur le système de protection sociale			CH		Projet partiel de «PIB et au-delà»
				CH		
		13-54	Situation sociale des réfugiés et des requérants d'asile	CH	Projet consistant à utiliser des données administratives pour produire des indicateurs décrivant la situation des nouveaux rentiers et les effets du passage à la retraite. En collaboration avec l'AFC, la CdC et l'OFAS.	
		13-61	Enquête sur les nouveaux rentiers	ct.		
Office fédéral des assurances sociales						
13-21	Statistique suisse des assurances sociales (compte global des assurances sociales)			CH		
13-22	Statistique de l'AVS			ct.		
13-23	Statistique des revenus AVS			CH		

13

Protection sociale

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral des assurances sociales					
13-24	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI			ct.	Le projet sera entièrement réévalué en 2012 dans le cadre des besoins de la nouvelle autorité de haute surveillance de la prévoyance professionnelle.
13-25	Statistique de l'AI			ct.	
13-26	Statistique des allocations pour perte de gain et des allocations en cas de maternité			ct.	
13-28	Relevé sur la situation financière des institutions de prévoyance professionnelle, réalisé auprès des organes de surveillance			CH	
13-91	Statistique des allocations familiales (relevé)				
13-92	Statistique des allocations familiales (registre)				
13-93	Monitorage Aide sociale-AI-AC			ct.	
13-94	Relevé des carrières de revenu des nouveaux rentiers AI+AVS			CH	
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents					
13-41	Statistique de la SUVA: statistique des accidents des assureurs LAA			ct.	
Secrétariat d'Etat à l'économie					
13-46	Statisque de l'assurance-chômage			ct.	

Santé 14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
14-01	Statistiques des établissements de santé			ct. (com.)	Données tirées de la statistique des hôpitaux et de la statistique des institutions médico-sociales
14-02	Naissances et reproduction			com.	
14-03	Statistique des causes de décès			com.	
14-04	Coûts et financement du système de santé			CH	
		14-53	Mise sur pied de la statistique de la prise en charge ambulatoire	ct.	En collaboration avec l'OFSP
14-05	Etat de santé de la population et comportement en matière de santé			CH	
		14-60	Enquête suisse sur la santé		
14-06	Professions et emploi dans le domaine de la santé			ct.	
14-07	Statistiques de la morbidité			ct.	Données tirées de la statistique médicale des hôpitaux
14-08	Statistique des institutions médico-sociales			ct.	
14-16	Exploitation de l'Observatoire de la santé				
14-18	Statistique des interruptions de grossesse			ct.	
		14-63	Cancers et traitements	CH	Analyses épidémiologiques et rapports périodiques sur l'incidence et le traitement de tumeurs cancéreuses
Office fédéral de la santé publique					
14-21	Personnes professionnellement exposées aux radiations			CH	
14-22	Statistique nationale des traitements à la méthadone (act-info)			ct.	En collaboration avec les cantons/ médecins cantonaux
14-25	Maladies infectieuses à déclaration obligatoire			ct.	
14-26	Sentinella			CH	Le système de déclaration Sentinella sert à collecter des données épidémiologiques et à surveiller des maladies transmissibles et autres maladies aiguës; il sert aussi à des fins de recherche en médecine générale.
14-27	SPSU: Swiss Paediatric Surveillance Unit			CH	
14-76	Sentinel surveillance of antibiotic resistance in Switzerland			CH	

Santé

14

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la santé publique					
14-28	Chiffres-clés des hôpitaux suisses			com.	Données tirées de la statistique des hôpitaux
14-29	Statistique de l'assurance-maladie			ct.	
14-31	Réduction des primes dans l'assurance-maladie			ct.	
14-32	Etude nationale sur la nutrition				
		14-78	Mise sur pied d'indicateurs fondés sur les données individuelles des assureurs-maladie	ct.	Données des hôpitaux tirées de la statistique médicale des hôpitaux
14-79	Monitoring de l'évolution des coûts dans l'assurance-maladie de base (MOKKE)			ct.	
14-80	Indicateurs de la qualité pour l'assurance-maladie obligatoire			com.	
14-81	Statistique du budget de l'assurances-accidents obligatoire (comptes d'exploitation) selon la LAA			CH	
		14-82	Etablissement de chiffres-clés sur les établissements médico-sociaux de Suisse	com.	
14-84	Exploitation des données MedReg			ct., (com.)	
14-85	Etudes et parcours professionnels du personnel médical 1990–2010			CH	
		14-86	Surveillance des infections associées à des thérapies et des résistances aux agents pathogènes	ct.	
14-88	Exposition de la population suisse au rayonnement dans un cadre médical			CH	Relevé annuel de la fréquence des examens radiologiques et des doses de rayonnement reçues par la population suisse
Bureau suisse de prévention des accidents					
14-37	STATUS – Statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse			CH	
14-38	Statistique des accidents de sports d'hiver			CH	
		14-88	Totalité des accidents en Suisse		
Institution commune LAMal					
14-42	Statistique de la compensation des risques			CH	

15 Education et science

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
15-01	Personnes en cours de formation			ct. (com.)	Description de la population des élèves et des étudiants depuis la préscolarité jusqu'au degré tertiaire
15-02	Personnel des établissements de formation			ct.	Description des enseignants et du personnel dans l'éducation
15-03	Examens finaux			ct.	Description des diplômes obtenus au degré secondaire II et au degré tertiaire
15-04	Finances et coûts du système éducatif			ct.	Description des finances et des coûts du système éducatif, de la préscolarité au degré tertiaire
15-05	Formation continue			CH, (GR)	
15-06	Education et science: systèmes d'indicateurs et analyses transversales			CH, (ct.)	
15-10	Prévisions dans le domaine de l'éducation			GR, (ct.)	
15-14	Passages du système éducatif à la vie professionnelle			CH	
15-15	Institutions de formation			ct., (com.)	
		15-57	Situation sociale des étudiants (HEU+HES)	CH	Planification et réalisation de l'enquête 2013; analyses consacrées à des thèmes politiquement importants.
		15-61	Système d'information statistique intégré dans le domaine de la formation	ct.	Modernisation de l'output de la statistique de la formation (recours, entre autres, au numéro d'assuré AVS comme identificateur des élèves et étudiants de tous les degrés de formation).
		15-63	Survey formation et la formation continue en 2011	CH	
		15-64	Statistique de la formation continue en entreprise	CH	
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie					
15-21	Baromètre des places d'apprentissage			CH	Enquête semestrielle pour suivre les évolutions sur le marché des places d'apprentissage, dans la perspective de décisions politiques à ce sujet.
15-37	Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail			CH	Observation des variations de l'offre et de la demande de places de travail destinées à des jeunes venant de terminer une formation professionnelle initiale
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports					
15-36	Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse et des recrues (ch.x)			CH	Ex PRP. Enquête bisannuelle auprès des jeunes gens de 18/19 ans astreints au service militaire faisant partie de la population résidente de la Suisse.

Culture, médias, société de l'information, sport

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
16-01	Statistique des bibliothèques			ct.	Consolidation et élargissement en collaboration avec les cantons
16-02	Statistique des pratiques culturelles			GR	Analyse régulière des pratiques culturelles
16-03	Statistique du financement de la culture			ct.	Statistique des dépenses des pouvoirs publics en faveur de la culture
		16-52	Elargissement de la statistique du financement de la culture	ct.	Statistique des dépenses culturelles des ménages
16-04	Statistique générale des médias			GR	Approfondissement thématique de la statistique des médias
16-05	Indicateurs de la société de l'information			CH	
16-06	Statistique du film et du cinéma			GR	
Office fédéral du sport					
16-21	Banque de données nationale J+S: développement et exploitation de données administratives			CH	
16-75	Observatoire du sport et de l'activité physique en Suisse			GR	Monitoring des évolutions dans le sport suisse et dans les comportements de la population suisse en matière d'activité physique.
		16-76	Examen des aptitudes physiques dans le cadre du recrutement.	CH	
		16-77	Sport Suisse 2014	GR	
		16-78	Compte satellite du sport	CH	
Office fédéral de la culture					
		16-71	Données de travail concernant les films suisses	CH	Constitution d'une banque de données de travail sur la création audiovisuelle en Suisse. Mise à jour des données de travail pour la période 2007–2011.
		16-73	Statistique suisse du cinéma	CH	Evaluation périodique de la diversité de l'offre et d'autres aspects du paysage cinématographique en Suisse. En collaboration avec l'OFS.
Office fédéral de la communication					
16-35	Statistique des télécommunications			CH	
16-36	Statistique sur la radiodiffusion			CH	

Politique 17

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
17-01	Statistique des votations fédérales			com.	Saisie permanente des résultats des votations, brèves analyses et analyses thématiques approfondies
17-02	Statistique des élections au Conseil national			com.	
17-03	Statistique des élections cantonales			com.	
17-04	Statistique des élections communales			com.	

Administration et finances publiques

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Administration fédérale des finances					
18-21	Statistique des finances publiques			ct., (com)	Détermination de la situation des finances publiques selon HRM2, GFSM 2001 et SEC 95.
18-42	Détermination de la dette publique et du déficit public selon la définition de Maastricht			(ct.), (com)	Livraison facultative de données à Eurostat à des fins de comparaison internationale
18-43	Production de données trimestrielles sur les comptes non financiers de l'Etat (dépendances et recettes de l'Etat)			(ct.), (com.)	Monitoring de l'évolution actuelle et détection précoce des tendances sur le plan des finances, des revenus et de la fortune de l'Etat
Administration fédérale des douanes					
18-26	Statistique de l'impôt sur les huiles minérales			GR	
Administration fédérale des contributions					
18-31	Charge fiscale en Suisse			ct.	Comparaison de la charge fiscale pour différents sujets et objets fiscaux dans une sélection de communes.
18-32	Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée			CH	Statistique de la taxe sur la valeur ajoutée selon les modalités créance fiscale nette, chiffre d'affaires, forme juridique et activité économique.
18-33	Statistique de l'impôt fédéral direct			ct.	Statistique sur l'impôt fédéral direct des personnes physiques et morales selon diverses modalités. Calcul de l'AFA dans le cadre de la RPT.
18-34	Statistique de la fortune			ct.	Statistique suisse de la fortune. Calcul de l'AFA dans le cadre de la RPT.
18-35	Potentiel de ressources RPT: élargissement à l'impôt à la source et répartition de l'impôt			ct.	Calcul de l'AFA dans le cadre de la RPT.
		18-83	Potentiel de ressources RPT: élargissement aux personnes morales	ct.	
Direction du développement et de la coopération					
18-41	Statistique de l'aide au développement			CH	Saisie de l'aide publique au développement (APD) de la Suisse (Confédération, cantons et communes) et de l'aide privée au développement (ONG suisses).

19 Criminalité et droit pénal

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
19-00	Informations sur le processus de la criminalité				
19-01	Statistique de l'aide aux victimes (OHS)			ct.	Représentation du recours à l'aide officielle aux victimes, y compris les indemnisations LAVI.
19-02	Statistique policière de la criminalité (SPC)			ct.	Représentation du volume, de la structure et de l'évolution des infractions enregistrées ainsi que des personnes impliquées.
19-04	Statistiques de la justice			CH	
19-06	Statistique de l'exécution des peines (adultes)				
19-13	Délinquance routière				
Office fédéral de la justice					
19-20	Enlèvements d'enfant internationaux			CH	Statistique sur la part des enfants enlevés en Suisse et emmenés à l'étranger et vice-versa, et litiges dans le domaine du droit de visite. Les données sont communiquées chaque année à la Conférence de La Haye.

Situation économique et sociale de la population

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
20-01	Situation financière des ménages (revenus et fortune)			GR	Consolidation de l'analyse de la composition et distribution des revenus des ménages.
20-03	Système d'information sur la situation sociale			CH	Publication annuelle d'informations sur le nombre de travailleurs pauvres et le taux de pauvreté
20-04	Egalité des sexes			CH, GR	Publication régulière d'indicateurs destinés à évaluer l'application du principe constitutionnel de l'égalité des sexes.
20-05	Enquête sur le budget des ménages (EBM)			GR	A succédé à l'ERC. Enquête annuelle menée auprès de 3000 ménages visant à établir des indicateurs sur les dépenses et les revenus des ménages.
20-07	Indicateurs sur le travail non rémunéré; compte satellite de la production des ménages			CH, GR	
20-08	Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)			GR	Enquête visant à établir des indicateurs comparables sur le plan international sur les revenus, la pauvreté et les conditions de vie.
		20-52	Enquête sur les données fiscales	ct.	Projet consistant à utiliser les registres fiscaux pour produire des indicateurs sur les revenus et la fortune des personnes physiques. En collaboration avec les autorités fiscales cantonales.
		20-55	Statistique sur les personnes handicapées	CH	Statistique de l'égalité entre personnes handicapées et personnes non handicapées.
		20-57	Révision de la statistique de la pauvreté	CH	

Développement durable et disparités régionales

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
21-02	MONET: Monitoring du développement durable			CH	Suivi et contrôle à l'aide d'un système d'indicateurs du mandat constitutionnel en matière de développement durable. En collaboration avec l'ARE, l'OFEV et la DDC.
21-03	Régionalisation de données et d'analyses statistiques			CH, GR, ct., espaces urbains/ruraux, métropolitains, agglomérations, régions MS, com.	Analyse des disparités régionales et internationales à tous les niveaux géographiques. En collaboration avec l'OCDE, l'ONU et l'ARE.
21-04	Monitoring de la stratégie du CF en matière de développement durable			CH	En collaboration avec l'ARE
21-05	Niveaux géographiques				Analyse conceptuelle d'une nouvelle définition de niveaux géographiques de la Suisse, en particulier celle des agglomérations. En collaboration avec l'ARE.
21-06	Urban Audit Suisse			CH, agglomérations, com.(villes), quartiers	Comparaison des données des villes suisses à celles des villes européennes. En collaboration avec Eurostat, l'ARE et les services statistiques des villes et des cantons.
21-07	Analyses structurelles de la dynamique spatiale en Suisse			CH, GR, ct., com.	Production d'un atlas multithématique à la suite du recensement de la population de 2010.
Office fédéral du développement territorial					
	Cercle indicateurs: indicateurs-clés du développement durable de cantons et de villes			ct., com.	Système d'indicateurs sur le développement durable dans les cantons et les villes. En collaboration avec l'OFS et l'OFEV

30

Offre générales de prestations

Code du domaine	Activités courantes	Code du domaine	Projets	Régionalisation	Remarques
Office fédéral de la statistique					
30-01	Formation et formation continue en méthodologie statistique				Formation et formation continue en méthodologie statistique (OFS, Uni, EPF), assistance-conseil auprès du/de la responsable de la formation en méthodologie statistique.
30-02	Conseils en méthodologie mathématique et statistique pour des tiers				
30-03	Offre de cours en statistique publique				

Abréviations

ARE	Office fédéral du développement territorial
ASTRA / OFROU	Office fédéral des routes
BAG / OFSP	Office fédéral de la santé publique
BAK / OFC	Office fédéral de la culture
BAFU / OFEV	Office fédéral de l'environnement
BAKOM / OFCOM	Office fédéral de la communication
BASPO / OFSPO	Office fédéral du sport
BAV / OFT	Office fédéral des transports
BAZL / OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
BBT / OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
BFE / OFEN	Office fédéral de l'énergie
BFM / ODM	Office fédéral des migrations
BFS / OFS	Office fédéral de la statistique
Bfu / bpa	Bureau de prévention des accidents
BJ / OFJ	Office fédéral de la justice
BK / ChF	Chancellerie fédérale
BLW / OFAG	Office fédéral de l'agriculture
BSV / OFAS	Office fédéral des assurances sociales
BVET / OVf	Office vétérinaire fédéral
DEZA / DDC	Direction du développement et de la coopération
EAV / RFA	Régie fédérale des alcools
EDA / DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EFV / AFF	Administration fédérale des finances
ESTV / AFC	Administration fédérale des contributions

EZV / AFD	Administration fédérale des douanes
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
IGE / IPI	Institut fédéral de la propriété intellectuelle
KOF/ETHZ (EPFZ)	Centre de recherches conjoncturelles EPF Zurich
MétéoSuisse	Office fédéral de météorologie et de climatologie
SBF / SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SBV / USP	Union suisse des paysans
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SNB / BNS	Banque nationale suisse
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Swisstopo	Office fédéral de topographie
VBS / DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
WSL	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide
concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données,
accessibles en ligne)

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Contact

032 713 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 60 60
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

L'Office fédéral de la statistique réalise pour chaque législature, en collaboration avec les autres services statistiques de la Confédération, un programme pluriannuel (PPA) de la statistique fédérale, qu'il soumet aux milieux intéressés. La présente édition est la cinquième du genre depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la statistique fédérale de 1993.

Cet instrument de planification de la Confédération décrit les principales activités de la statistique fédérale, fixe les priorités et estime les ressources financières nécessaires à la réalisation des différents projets. Le programme est réévalué chaque année et adapté à la situation (actualité politique, ressources financières, faisabilité technique), ce qui peut entraîner la suppression ou la réduction de certains projets et l'introduction de nouvelles statistiques.

N° de commande

192-1500

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

11 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-00463-0